

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr TREMOUILLE Gilles après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr AUDY Frédéric, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 2 - Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE Gilles



Le Président,
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2020 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
 - * résultat de l'exercice : 5 766.57 €
 - * résultat antérieur : 23 563.69 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 29 330.26 €
- le besoin de financement de la section d'investissement :
 - * solde d'exécution cumulé : 0 €
 - * solde des restes à réaliser : 0,00 €
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0,00 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2021 : 29 330.26 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE Gilles



Le Président,
Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric
Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2020 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE Gilles



Le Président,
Mr AUDY Frédéric



ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2021,

Le Président demande aux membres du syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.

Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,

Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2021

D'AUTORISER le président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE Gilles



Le Président,
Mr AUDY Frédéric



ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter le projet de contrat de service proposé par l'Association Départementale d'Hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2021.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

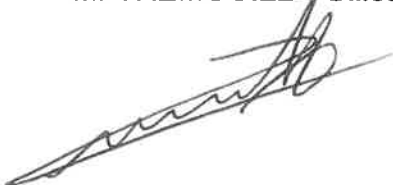
D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24

De **DONNER** pouvoir au président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2021.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE Gilles

Le Président,
Mr AUDY Frédéric



ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric
Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2021

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2020 avec l'analyse des coûts de revient des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2021 :

- Charges Fixes:

- Usage agricole - 350 € / Souscription appel en avril

- Usage domestique : 100 € HT / souscription appel en avril

- Consommation : 0,20 € HT / m³, appel en Novembre avec un délai de paiement au 31 décembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2021

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE Gilles



Le Président,
Mr AUDY Frédéric
ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_7

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr AUDY Frédéric, Président, se fait présenter la liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel, ainsi que les demandes de modifications reçues.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivante :

USAGERS		PROPRIETAIRES		Module	Petit Compteur
DAVIDOU	DIDIER	DAVIDOU	DIDIER	1	0
DISTILLERIE	DE LA SALAMANDRE	SCI	LA PLAINE	1	0
DUPONT BUTEZ	EMMANUEL	DUPONT BUTEZ	EMMANUEL	0	1
EARL	LA MARRONNIERE	GRAU	GUILLAUME	0,7	0
EARL	LA MARRONNIERE	DUPONT BUTEZ	EMMANUEL	1,3	0
EARL	LA MARRONNIERE	EARL	LA MARRONNIERE	6	0
GAEC	MAS BAS	TREMOUILLE	BRIGITTE	4	0
LABROT	NICOLE	LABROT	NICOLE	1	0
LHAUMOND	JACQUES	LHAUMOND	JACQUES	0	1
PEMENDRANT	ANDRE	PEMENDRANT	ANDRE	1	0
PEUCH	HERVE	PEUCH	HERVE	0	0
SARL	CAMPING LE CAMINEL	AUDY	CHRISTIAN	0	1
SCEA	AUDY	AUDY	CHRISTIAN	4	0
SCEA	AUDY	AUDY	FREDERIC	1	0
SCEA	AUDY	DELESS DERIER	GUYOME	4	0

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr TREMOUILLE GILLES



Le Président,
Mr AUDY Frédéric
ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

A.S.A DE PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT LA CANEDA

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 11 Mars 2021 à 10H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	3
Représentés	0
Absents	1

Le Syndicat de l'A.S.A de Peyrenègre s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr AUDY Frédéric

Mr TREMOUILLE Gilles est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2021_S_8

Objet : Emprunt

Le président explique aux membres du Syndicat que la pompe de forage est hors service depuis 2020. Le groupe de pompage sur variateur de fréquence est également hors service, ce qui a mis à l'arrêt le réseau en 2020.

Sachant que des repreneurs arrivent sur le réseau et que nouvelles plantations sont prévues, le président propose aux membres de l'ASA d'investir pour remettre en service le réseau.

Pour faire réaliser ces travaux, une enveloppe de travaux de 20 000 € est proposée. Le Président propose que le curage de la bêche soit réalisé par les adhérents.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0], valide la réalisation d'un emprunt sur 7 ans à hauteur de 20 000 €.

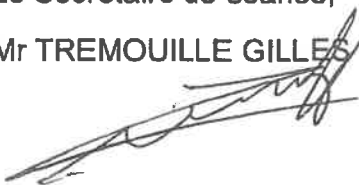
- Le syndicat charge le président de démarcher les organismes bancaires pour obtenir des propositions d'emprunt.
- Le syndicat charge le président de contacter les entreprises pour la réalisation de ces travaux

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Mr TREMOUILLE GILLES




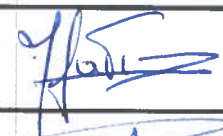
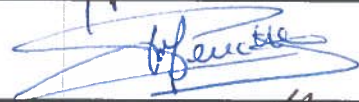
Le Président,

Mr AUDY Frédéric

ASA de PEYRENEGRE
Le Caminel
24200 SARLAT

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

ASA DE PEYRENEGRE**Le Caminel 24200 SARLAT LA CANEDA****Liste d'émargement du syndicat****Date :** 16 Avril 2021

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR AUDY FREDERIC ROUTE DE CAMINEL 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Président		
DISTILLERIE DE LA SALAMANDR LES TISSANDERIES 24200 SARLAT-LA-CANÉDA	Membre		
MR PONCHET JEAN MICHEL LE COLOMBIER 24200 PROISSANS	Vice Président		
MR TREMOUILLE GILLES LE MAS 24200 MARCILLAC-ST-QUENTIN	Membre		